

## **Rapport de la commission technique relatif au préavis municipal n° 87. Demande de Crédit d'investissement pour les études d'aménagement de la zone sportive des Perrerets,**

La commission incorporé s'est réunie le 3 septembre dernier à 19h30 à la salle 2 à Montoly.

Nous remercions Monsieur Gilles Davoine, Municipal en charge, ainsi que Monsieur Julien Meneret, chef de service et Monsieur Mathieu Gleyre, responsable du pôle sport pour leur disponibilité, la qualité des discussions et la clarté des réponses fournies

Pour rappel le but de ce préavis n° 87 est un crédit d'étude pour définir concrètement les contours d'un projet qui vise à renforcer l'attractivité de la zone sportive des Perrerets.

Ces études visent 5 objectifs

- Réaliser une analyse de faisabilité technique, urbanistique réglementaire des projets envisagés, en tenant compte des contraintes du site et des usages existants,
- Evaluer les coûts de réalisation, de gestion et de maintenance des infrastructures projetées, ainsi que les impacts potentiels sur les équipements actuels
- Proposer un phasage des travaux et un plan d'aménagement global, en cohérence avec les autres projets de développement de la zone (mobilité, végétalisation, accessibilité, etc.)
- Identifier les besoins en équipement complémentaires, notamment en matière de mobilier urbain, d'éclairage, d'accès, de plantations ou d'espaces de repos,
- Elaborer plusieurs variantes de réalisations afin d'offrir aux autorités communales les éléments nécessaires à une prise de décision éclairée, en tenant compte des aspects techniques, financiers et sociaux,

S'il est vrai que le montant demandé semble important, il est à relever que le projet final est ambitieux et nécessaire. De plus, il est de notoriété publique que les équipements sportifs sont onéreux.

La COTECH n'a pas jugé utile de délibérer sur ce point en particulier puisque le préavis sera également traité par la COFIN. Cependant, il a été brièvement évoqué.

Il est à noter que lors de nos discussions la Municipalité s'est engagée à faire son maximum pour demander et obtenir des aides et/ou subventions lors de sa réalisation.

### **Terrain de Rugby**

La zone herbeuse située aux Perrerets, n'a subi aucune transformation ou rénovation depuis de nombreuses années. On y pratique aussi bien du Football, du Football Américain que du Rugby et les enfants y jouent au loup.

Nous avons la chance à Gland d'avoir un club de rugby en plein développement, le 2ème plus grand club formateur de Suisse. Actuellement fort de 150 membres le double est attendu dans un futur proche.

Il est aussi à relever que le futsal, société locale bien connue, utilise le terrain pour des entraînement en extérieur. Les habitants du quartier l'utilisent également de façon assidue.

De lors, il est normal d'offrir aux usagers et par conséquent à la population des équipements de qualité, modernes et limitant tout risque d'accident.

Les luminaires existants datant de mathusalem, il est cohérent d'étudier leur remplacement par un système moderne, permettant de réduire la consommation énergétique et limitant la pollution lumineuse tout en offrant aux usagers et aux riverains un confort accru.

L'installation d'une rambarde au tour du terrain assurera la sécurité de tout un chacun. Le fait qu'elle reste amovible permettra un accès aisé au site facilitant l'organisation d'autres manifestations publiques.

Des vestiaires, des toilettes, une buvette, ces infrastructures sont attendues depuis longtemps et permettront d'optimiser la polyvalence du site. En particulier, lors du déménagement de la patinoire mobile. Il est important de noter que tous ces espaces seront mutualisés

Le planning d'utilisation de la buvette sera géré par l'administration communale comme toutes les autres salles. Priorité sera donné au club de rugby tout comme pour la buvette du stand de tir au club du même nom.

L'installation de gradins et la création d'une nouvelle zone de parking facilitera l'accès aux familles et autres visiteurs.

En ce qui concerne la zone de parking, elle sera étudiée avec beaucoup d'attention.

La question de faire un P & R a été évoquée. A ce jour le concept n'est pas défini.

La municipalité s'engage à porter une attention particulière sur ce point afin d'éviter les abus et les voitures ventouses.

### **Installation d'un terrain multisport fermé.**

Ce terrain ne remplace pas une salle de gym. Le sens du mot fermé évoque une zone déterminée et non pas close.

Les équipements restent à déterminer et il est vrai que le choix est vaste.

L'étude permettra notamment de définir quels seraient les éléments les plus pertinents.

### **Couverture ses terrains multisports et installation d'éclairage.**

La couverture des 2 terrains de basket a été lauréate d'une démarche participative mise en place fin 2024. Le projet étant onéreux, il dépassait le budget offert. Dès lors, la Municipalité a pris le parti de prendre en charge ce projet et d'offrir ainsi à la population un espace moderne et fonctionnel. La possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur la couverture sera également étudié afin de garantir si ce n'est l'auto-suffisance énergétique du site au moins une certaine autonomie. Les terrains de basket ne seront pas fermés sur les côtés.

La COTECH souhaite que la Municipalité, implique tous les usagers des infrastructures, lors de ces études, évidemment les écoles, les sociétés locales mais aussi les UAPE afin de satisfaire aux besoins de tous.

Pour conclure, la commission technique vous recommande à l'unanimité de ses membres

- D'accepter le préavis 87 tel que présenté.
- D'accorder le crédit de CHF 591'000.- et d'autoriser la Municipalité à mener les études
- D'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 591'000.-

Ahimara Buffat UDC	Pierre Joye GDG	Yann de Sibenthal GDG	Anita Waeber PS-Les Verts	Roger Hemberger PLR